



Prés-salés du Mont-Saint-Michel

Ovin

LE PRODUIT

L'AOP Prés-salés du Mont-Saint-Michel désigne de la viande d'agneaux élevés sur les marais salés. Les agneaux y pâturent pendant au moins la moitié de leur durée d'élevage. La flore spécifique que l'on trouve dans ces marais marque la qualité de cette viande AOP. La viande se distingue par sa couleur soutenue et rosée, elle est persillée et juteuse.

ARÔMES ET SAVEURS

La viande d'agneau AOP Prés-salés du Mont-Saint-Michel est juteuse en bouche. Elle offre des arômes intenses et persistants.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

L'aire de production de l'AOP Prés-salés du Mont-Saint-Michel se situe sur le pourtour du golfe normando-breton et s'étend sur la partie côtière des départements de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine. Elle comporte environ 370 communes.

UN PRODUIT RECONNU

La qualité particulière de la viande AOP Prés-salés du Mont-Saint-Michel est étroitement liée au milieu dans lequel les agneaux sont élevés. Les marais salés sur lesquels ils pâturent disposent d'une végétation spécifique dont les ovins (agneaux, béliers, brebis, moutons en général) sont friands. La ressource fourragère y est assez faible et les animaux doivent parcourir de longues distances pour se nourrir.

Le saviez-vous

La puccinellie, le troscart et l'obione sont trois des espèces végétales présentes sur les marais salés. Ces végétaux sont adaptés à la salinité des sols et à leur immersion lors des marées de forts coefficients. Ils sont très appétants et forment l'essentiel de l'alimentation des agneaux Prés-salés du Mont-Saint-Michel qui pâturent les marais salés.

Informations techniques

Cahier des charges

Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires

Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

L'aire géographique au sein de laquelle se déroulent la naissance, l'élevage et l'abattage des agneaux, est composée de l'ensemble des communes des 98 cantons suivants des départements de la Manche, de l'Ille et Vilaine, du Calvados, des Côtes d'Armor et de la Mayenne.

Une zone de pâturage maritime et une zone d'élevage plus restreintes sont définies à l'intérieur de l'aire géographique, rassemblant les conditions naturelles et de savoirfaire nécessaires pour assurer l'élevage et le pâturage maritime des animaux, ainsi que la production végétale complémentaire dont ils pourront se nourrir.

La zone de pâturage maritime est constituée par les marais salés de la baie du Mont-Saint-Michel et des havres du Cotentin. A l'intérieur de cette zone, dont la surface est évolutive en fonction de la dynamique sédimentaire, sont identifiés les marais présentant une ressource fourragère et une biodiversité végétale adaptées à la production d'agneaux destinés à l'appellation d'origine protégée.

La zone d'élevage où naissent et croissent les agneaux pré-salé est sous influence maritime forte et englobe les surfaces de replis où les animaux se rendent lorsque la mer recouvre les marais salés, les bergeries et les surfaces consacrées à l'alimentation complémentaire. Cette frange côtière de quelques kilomètres de large est formée principalement de dunes et sédiments marins récents. Elle est constituée du territoire des communes suivantes.

Carte

[Aire géographique](#)

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Syndicat de Défense et de Gestion de l'Appellation Prés-salés du Mont-Saint-Michel

Chambre d'Agriculture de la Manche

Avenue de Paris

50009 SAINT-LÔ Cedex

Président(e) : FRAIN Yannick **Contact :** Marie-Luce SALARDAINE

Tél. : 09 67 09 38 40

Mél. : contact@eop-presseales-montsaintmichel.fr

Syndicat de Défense et de Gestion de l'Appellation Prés-salés du Mont-Saint-Michel

Adresse de Facturation

35960 Le Vivier-sur-Mer

Le Port Est

Président(e) : FRAIN Yannick **Contact :** Marie-Luce SALARDAINE

Mél. : contact@eop-presseales-montsaintmichel.fr

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit

INAO Caen

6 boulevard Général Vanier

14053 CAEN CEDEX 4

CS 65321

N°SIRET : 13000270200095

Tél. : 02 31 95 20 20

Fax : 02 31 43 53 01

Mél. : INAO-CAEN@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)

CERTIS

Siège

Immeuble Le Millepertuis

35650 LE RHEU

Les Landes d'Apigné

N°SIRET : 52825479000017

Président(e) : DAVID Michel **Contact** : Vincent COUEPEL

Tél. : (33) (0)2 99 60 82 82

Fax : (33) (0)2 99 60 83 83

Mél. : certis@certis.com.fr

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/produit/pres-sales-du-mont-saint-michel-13172>

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/AOP_PSMSM_A_2020_06.pdf
2. <mailto:contact@aop-pressales-montsaintmichel.fr>
3. <mailto:contact@aop-pressales-montsaintmichel.fr>
4. <mailto:INAO-CAEN@inao.gouv.fr>
5. <mailto:certis@certis.com.fr>